


acteurs en ligne

juin 2011

Recherche OK 

Le magazine interne de l'administration sanitaire et sociale

[Archives](#) | [Retour à l'intranet](#)



juin 2011 • N°140

[Télécharger le PDF](#)

- [Décryptage](#)
 - [Favoriser l'insertion des travailleurs handicapés](#)
 - 3 questions à David Lela Luzolo, conseiller juridique indépendant pour les pouvoirs publics et correspondant CNIL
 - [Brèves](#)
 - [la première Journée nationale du handicap dans la fonction publique en images](#)
- [Actu / A venir](#)
- [Repères](#)
- [Et ailleurs](#)
- [En pratique](#)
- [24 heures avec](#)
- [Initiatives régionales](#)
- [Compétences](#)



Décryptage

3 questions à David Lela Luzolo, conseiller juridique indépendant pour les pouvoirs publics et correspondant CNIL

(1)



David Lela Luzolo

© Jacky-Didier Frenoy/DICOM/DEACG

« Si elles savent que les employeurs publics n'ont pas de réticence à les engager, les personnes handicapées n'auront plus de résistance à en parler. »

Pourquoi est-il important de faire reconnaître sa qualité de travailleur handicapé ?

L'élément essentiel c'est le mieux vivre au travail. Une personne handicapée peut rencontrer des difficultés dans la réalisation de ses missions en matière d'efficacité demandée ou des problèmes relationnels. Faute d'informations, l'employeur ne pourra pas apprécier les difficultés de l'agent. La RQTH permet l'adaptation de l'environnement de travail, une meilleure relation avec l'équipe. D'autre part, les employeurs publics ne sont pas encore familiarisés avec la problématique handicap. Il faut changer le regard pour offrir des opportunités aux personnes handicapées. Si elles savent que les employeurs publics n'ont pas de réticence à les engager, elles n'auront plus de résistance à en parler.

Comment sensibiliser les travailleurs handicapés à cette reconnaissance de statut particulier ?

Trois points sont importants. Il faut bien faire comprendre qu'il s'agit d'un statut administratif comme un autre, totalement détaché des éléments de santé. On agit sur la transformation de l'environnement pour l'adapter. Il offre donc énormément d'avantages. Mon guide de la RQTH explique, à travers 20 fiches, l'éventail des solutions pour avoir un environnement adapté. Enfin, la RQTH permet via le FIPH FP d'améliorer la vie professionnelle et rayonne aussi sur l'aménagement de la vie privée.

Quel premier bilan dressez-vous de la journée d'information et de sensibilisation du 13 mai ?

Le retour a été très bon des deux côtés. Certains travailleurs handicapés sont venus me dire qu'ils avaient beaucoup appris sur leurs droits, dans l'espace professionnel mais aussi la sphère privée. Les responsables RH m'ont dit qu'avec mon guide ils disposaient d'un outil pour sensibiliser en abordant uniquement l'environnement, sans toucher à la problématique santé. Deux d'entre eux m'ont demandé mon guide pour le diffuser en interne.

1. Commission nationale de l'Informatique et des Libertés

En savoir plus

David Lela Luzolo propose sur son site un guide de la RQTH en 20 fiches avec les coordonnées des organismes et services d'aide, FIPH FP, MDPH (maison départementale des personnes handicapées)... Son site, qui apporte de multiples informations, propose aussi un guide du handicap. Il est régulièrement mis à jour et accessible aux déficients visuels.

<http://davidlela.free.fr>

[Acteurs en ligne Crédits](#)